

# LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 35

MONTRÉAL, LE JEUDI 19 FÉVRIER 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

**PERSPECTIVES**

## Intolérant, le Maine?

Intéressant recoupement: sur le président Bill Clinton pèsent de sérieux soupçons d'activités extraconjugales, mais l'opinion publique américaine semble tout à fait prête à fermer les yeux. Pendant ce temps, les électeurs de l'État du Maine désavouent par référendum spécial une loi protégeant les homosexuels contre la discrimination.

Nos voisins du Maine se sont prononcés la semaine dernière contre une loi qui interdisait la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle dans des domaines aussi ordinaires et fondamentaux que l'emploi, le logement, le crédit et l'accès aux lieux publics. Des droits reconnus ici depuis 1977 par la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. La loi du Maine n'était, elle, vieille que d'un an. Le Christian Civil League of Maine a forcé la tenue du référendum après avoir déposé à la législature une pétition — une procédure appelée au Maine «people's veto» — qu'avaient signée pas moins de 60 000 citoyens (sur une population de 1,2 million d'habitants).

Le désaveu d'une loi de cette nature est une première aux États-Unis où, de façon générale, on ne peut pas dire que les législations soient particulièrement progressistes à l'égard des gays et des lesbiennes. Dans dix autres États seulement existent de telles lois: Hawaï, le Minnesota, le Wisconsin, le Vermont, le New Hampshire, le Massachusetts, le Rhode Island, le Connecticut, le New Jersey et la Californie, bien entendu — ce qui ne l'empêche pas, soit dit en passant, d'abriter encore plus de condamnés à mort que le Texas.

Cela fait-il automatiquement des électeurs du Maine une bande d'intolérants? Pas vraiment. Les zélés de la Christian Coalition, avant-garde de la droite religieuse américaine, ont pavés, mais ils l'ont peut-être fait un peu vite: ils ont gagné, d'accord, et leur victoire a surpris tout le monde, mais ils ont gagné avec une petite majorité de 52 %, arrachée à un électoral qui n'a par ailleurs participé au référendum que dans une proportion de 30 %. Dans quel mesure alors le résultat du vote traduit-il véritablement le point de vue des citoyens du Maine?

L'organisation Maine Won't Discriminate tentait la semaine dernière de se convaincre qu'il s'agissait avant tout d'une erreur de parcours attribuable, d'abord, à une certaine nonchalance de ses propres militants, un peu trop convaincus que la victoire était dans la poche, et, deuxièmement, à la fantastique capacité de mobilisation des conservateurs chrétiens. Contre la grosse machine de Maine Won't Discriminate, dotée d'un budget de 500 000 \$ et appuyée par le populaire gouverneur indépendant de l'État Angus King, la coalition chrétienne, avec un budget trois fois inférieur, «a fait sortir le vote, du premier jusqu'au dernier», constatait mercredi dernier un défenseur de la loi, qui tombait de haut: «Les sondages nous indiquaient pourtant que nous avions l'appui des deux tiers de l'État.»

Pour ne pas avoir été plus vigilants, les groupes de défense des droits homosexuels vont se mordre les pouces. «Le Maine a toujours été perçu ici comme un État ouvert, commentait hier le directeur général du Centre des gays et lesbiennes de Montréal, Serge Tremblay. Mais le résultat de ce référendum montre bien qu'il ne faut rien tenir pour acquis.» D'autant moins que l'opinion américaine donne dans son ensemble l'impression d'être divisée par le milieu sur ces questions de lutte contre la discrimination. Un sondage effectué par *Newsweek* au milieu de l'année dernière établissait que 42 % des Américains estiment que trop d'efforts sont déployés pour défendre les droits des homosexuels. Le référendum du Maine, malgré la faiblesse de son «chantillonage», confirme cette tendance.

La droite religieuse américaine fait la vie dure à l'esprit de tolérance et à l'élargissement des droits civils. Le Maine est un beau cas, que le *New York Times* a jugé suffisamment important pour jouer la nouvelle à la une de son édition de jeudi dernier. Car non seulement les conservateurs chrétiens ont-ils remporté une victoire inattendue, ils l'ont acquise en exprimant, avec une franchise qui a surpris les observateurs, leur dégoût pour l'immoralité de l'homosexualité. Dans les dépliants qu'ils ont distribués par dizaines de milliers pendant la campagne, ils n'y sont pas allés par quatre chemins: «Voulez-vous envoyer vos enfants et vos petits-enfants dans des garderies, des maternelles et des écoles qui sont obligées d'embaucher des homosexuels?» Une attaque frontale dont on s'est réjoui dans les milieux conservateurs: «Je suis heureux que l'on ait gagné sans astuce, sans dénaturer nos convictions», a déclaré Michael Heath, directeur exécutif de la Christian Civil League of Maine.

Sans astuce. Voilà qui frappe M. Tremblay, du Centre des gays et lesbiennes, étonné que les Américains «en soient encore là». Discrimination dans l'emploi, dans le logement? «C'est un débat que nous n'avons même plus au Québec», où la lutte s'est portée depuis un bon moment, comme en France, sur la reconnaissance civile des conjoints de même sexe. Dans le Maine, les défenseurs des droits des gays se demandent comment ils riposteront: une nouvelle loi pourrait être déposée à la législature de l'État, mais pas avant l'année prochaine, suivie d'un autre référendum. Parions qu'ils feront comme Bill Clinton et contre-attaqueront. Parions qu'ils ne commettront pas deux fois l'erreur de se traîner les pieds.

**MÉTÉO**

Montréal	Québec
Nuageux. Averses de neige.	Neige intermittente. Max: 0 Min: -1
Max: 1 Min: 0	

Détails, page B 8

**INDEX**

Agenda..... B 8	Le monde..... A 6
Annonces..... B 8	Les sports..... B 6
Avis publics..... A 6	Montréal..... A 3
Culture..... B 10	Mots croisés..... B 8
Économie..... B 3	Politique..... A 5
Editorial..... A 8	Télévision..... B 9

www.ledevoir.com

**LE MONDE**

**Kofi Annan entreprend une mission périlleuse à Bagdad, page A 6**



**RÉGIONS**

**La pêche dans le golfe du Saint-Laurent: difficile, page B 1**



**CULTURE**

**Salon du livre de Québec: Beaudoin s'en remet à la SODEC, page B 10**

## Québec entend redéfinir l'université

*Un document du ministère de l'Éducation propose un réexamen en profondeur de l'enseignement universitaire de premier cycle*

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Trop spécialisé, l'enseignement universitaire de premier cycle doit être réexaminé de fond en comble. La pertinence de ses programmes est à revoir et les professeurs actifs dans le domaine de la recherche doivent revenir auprès des étudiants.

Ces recommandations font partie du document de consultation *Perspectives pour une politique gouvernementale à l'égard des universités québécoises*, que la ministre de

l'Éducation, Pauline Marois, rendra public demain matin et dont *Le Devoir* a obtenu copie. Aucune révolution en vue mais de nombreux ajustements, certains importants.

Le document de 62 pages suggère des actions qu'il juge appropriées pour remédier aux problèmes affectant l'université québécoise. Il pose également plusieurs questions, lesquelles serviront de discussion lors d'audiences qui pourraient débuter dès le mois prochain.

Le document insiste aussi sur la nécessité pour l'université de rendre des comptes à la société qui devient plus exigeante. Il souhaite que la recherche universitaire

s'ouvre à divers partenaires, croit que la formation courte (menant à des certificats) doit demeurer et insiste pour dire qu'il faut parler non plus d'accès à l'université mais d'accès à la réussite des études.

Dans ce contexte, l'encadrement des étudiants doit, croit le gouvernement, faire l'objet d'une attention accrue, tout comme l'amélioration de l'enseignement au premier cycle. Cela entraînera nécessairement un nouvel équilibre entre les fonctions d'enseignement et de recherche.

VOIR PAGE A 10: UNIVERSITÉ

**Renvoi à la Cour suprême**

## Le choc de deux visions

MANON CORNELLIER  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

La Cour suprême du Canada a été confrontée hier, pour sa dernière journée de plaidoiries sur la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance, au choc de deux visions diamétralement opposées de la démarche souverainiste.

Les deux protagonistes étaient nul autres que deux avocats de Québec reconnus pour leurs talents de plaideur et leurs convictions: M<sup>re</sup> Guy Bertrand, le fédéraliste de fraîche date dont la croisade devant les tribunaux est à l'origine de ce renvoi, et M<sup>re</sup> André Joli-Cœur, le souverainiste de toujours choisi par la cour pour pallier le refus du Québec de participer à cette cause.

Pour M<sup>re</sup> Bertrand, faire l'indépendance de façon unilatérale et en faisant fi de l'ordre juridique canadien équivaldrait à faire un geste révolutionnaire, appui populaire ou pas. Pour M<sup>re</sup> Joli-Cœur, la naissance d'un nouvel État relève du droit international et non pas canadien et repose sur la volonté démocratique du peuple et de l'exercice de son droit à l'autodétermination.

Personne n'avait prévu que les travaux de la cour se concluraient si vite. C'est en gardant leurs questions pour la fin que les juges de la Cour suprême ont permis aux audiences sur le renvoi fédéral de se dérouler à ce rythme d'enfer et de se terminer deux jours plus tôt. Les avocats devront se présenter devant les juges demain pour répondre à d'éventuelles questions. Une fois cette étape franchie, il ne restera plus qu'à attendre le jugement qu'on prédit être prêt dans environ six mois.

M<sup>re</sup> Joli-Cœur a mis en doute l'utilité

VOIR PAGE A 10: RENVOI

## Les ennemis de la Cour



**SOURIANTS**, l'avocat Guy Bertrand et l'amicus curiae André Joli-Cœur se sont échangés une solide poignée de main, hier, à la sortie de la salle d'audience de la Cour suprême. Le plus haut tribunal du pays entend cette semaine les arguments sur le droit du Québec de déclarer unilatéralement son indépendance.

**Municipalités**

## Bouchard reporte la loi spéciale

MARIO CLOUTIER  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

En raison de nombreux règlements de dernière minute, notamment à Montréal et à Québec, le premier ministre Lucien Bouchard a annulé la convocation de l'Assemblée nationale hier matin. La loi spéciale mettant fin aux négociations dans le monde municipal est donc reportée au 10 mars et, d'ici là, des médiateurs entreront en jeu pour dénouer les impasses encore existantes dans les pourparlers devant mener à une réduction de 6 % des coûts de main-d'œuvre dans les budgets municipaux.

«Nous avons des résultats très encourageants», a annoncé M. Bouchard pour justifier ce nouveau report de la loi spéciale en soulignant l'efficacité de la négociation et la qualité des règlements obtenus au cours des dernières heures. Ce qui est à noter, c'est que, notamment dans la grande région de Montréal, les règlements se font à l'aide d'une mise à contribution importante consentie à même les surplus actuels par les syndiqués.»

Entre la convocation lancée mardi et la décision de l'annuler, hier matin, par le caucus du Parti québécois, des ententes de principe, qui devront être approuvées par les diverses instances syndicales, sont intervenues à plusieurs endroits entre la majorité des employés et les municipalités suivantes: Montréal, la Communauté urbaine de Montréal, Québec, Chambly, Rimouski et Sherbrooke. Au total,

VOIR PAGE A 10: BOUCHARD

**HORS-JEU**

## Le rempart de Pardubice

On nous avait prévenus. «Des surprises, ça s'est déjà vu aux Jeux olympiques», avait dit Jean Pagé. «Il ne faut rien tenir pour acquis», renchérisait hier Ron MacLean. Bien voilà, il ne faut jamais sous-estimer les gens d'expérience.

Il y a peut-être une justice imminente après tout. Les Américains n'avaient pas encore fini de beurrer la victoire de leurs filles au hockey que le choc s'est produit, total, indicible. Dominik Hasek, le rempart de Pardubice, 1 m 77 et 68 kilos les jambières imbibées, a fait la nique aux champions du monde en titre, 4-1, de la besogne sans bavures, au revoir les USA et bien le bonsoir à votre dame. Les Tchèques, grande déception de la Coupe du monde de 1996,

soient venus pour jouer. A CBS, ça n'a pas trainé, et ce n'était pas uniquement parce qu'il était trois heures du matin. On a eu Keith Tkachuk qui n'a pas finassé avec le palet — «Nous méritons de nous faire sortir. Tout ça n'a été qu'une perte de temps. C'est dégoûtant» —, et c'est tout, n'oubliez pas que demain soir il y a du patin de fantasia.

Trois heures plus tard, les Suédois se faisaient eux aussi faire le coup: 2-1 Finlande. Notre correspondant à Helsinki travaille actuellement à recueillir les témoignages des autochtones, car on croit savoir que dans la hiérarchie du bonheur

des Finlandais, on trouve, juste au-dessus de la rédemption éternelle, une victoire contre la Suède.

Pas d'États-Unis ni de Suède sur le podium, donc. Porte ouverte pour le Canada? Attention, ils auront Dominik-la-nique en travers de leur chemin en demi-finale. Quant aux Russes, attention aussi, car on croit savoir que dans la hiérarchie du bonheur des Finlandais, on trouve, juste au-dessus de la rédemption éternelle et juste en dessous d'une victoire contre la Suède, une victoire contre la Russie.

Et puis, dans un match sans lendemain, tout peut arriver, à ce qu'on a entendu dire à travers les branches

des bonzaïs de Nagano. Parlez-en aux six compteurs de 50 buts et 17 autres vedettes des USA qui, eux, voudraient bien qu'hier soit un autre jour.

Ce fut une bien belle finale de hockey féminin, excitante et tout, le problème étant, évidemment, qu'il n'y ait que deux équipes au monde pour offrir ce genre de spectacle et prétendre au championnat. Aussi, bien des heures plus tard, la discipline continue-t-elle de passer le plus clair de son temps à se justifier d'exister au sens olympique du terme. Comme le soulignait Manon Rhéaume, le Canada est contraint d'affronter constamment

VOIR PAGE A 10: REMPART

Lire aussi en pages B 6 et B 7

- Alberto Tomba s'écrase en première manche du géant
- Dählie devient l'homme le plus titré des Jeux d'hiver
- Un duel au sommet entre Roy et Hasek
- Douloureux échec des Canadiens en ski acrobatique
- Patinage artistique: une confrontation Kwan-Lipinski
- Jaromir Jagr dynamite les États-Unis



Le fondeur norvégien Thomas Alsgaard.

REUTERS

## • LES ACTUALITÉS •

## Remise en question du dépistage du cancer de la prostate

Le test de l'APS ne permet pas de réduire la mortalité, constate le Collège des médecins

Près de dix ans après l'arrivée d'un test prometteur pour déceler le cancer de la prostate, cette méthode de dépistage est maintenant remise en question, faute de résultats concluants. Suivant la vague américaine, le Collège des médecins retire son appui au test de l'APS.

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Dans la foulée des autorités de santé américaines, le Collège des médecins du Québec vient de déconseiller le dépistage de routine du cancer de la prostate chez les hommes, et cela, parce que rien ne prouve que les traitements actuels font chuter le taux de mortalité.

La décision est de taille puisque, depuis quelques années, le dépistage du cancer de la prostate au moyen d'un test sanguin, où l'on mesure le taux d'antigène prostatique spécifique (APS), a connu une augmentation exponentielle au Québec, comme partout en Amérique du Nord.

En 1996-1997, pas moins d'un quart de million de tests de dosage de l'APS ont été réalisés au Québec, alors qu'il ne s'en faisait pas plus de 65 000 en 1991.

Or, voilà qu'après une controverse qui bat son plein de

puis quelques années dans la communauté médicale, le Collège des médecins, de concert avec l'Association des urologues, vient de choisir sa niche et retire son appui au dépistage systématique du cancer de la prostate à l'APS pour des raisons médicales et éthiques.

«Le dépistage systématique n'est plus recommandé de façon routinière. Mais si un homme a des inquiétudes, il doit en parler à son médecin qui doit l'informer des pour et des contre du traitement actuel», a expliqué le Dr Michel Labrecque, qui a présidé le groupe de travail du Collège qui a émis ces nouvelles lignes directrices.

Plus encore, le Collège décourage fortement tout dépistage, voire même tout traitement chez les hommes âgés dont le taux de survie ne dépasse pas 10 ans.

## Aucune preuve scientifique

Si le Collège émet maintenant des réserves, c'est qu'aucune preuve scientifique n'a permis à ce jour d'affirmer que ce dépistage permet de faire chuter le taux de mortalité dû au cancer de la prostate. Il ne permet pas non plus de prolonger la vie des patients dépistés aux tout premiers stades de la maladie. Plus encore, la sensibilité du test APS, combiné au toucher rectal, fait que de 20 à 50 % des hommes qui présentent des résultats anormaux ne sont pas atteints de cancer.

«En fait, on a appris les limites de ce test-là. On arrive à

diagnostiquer la maladie plus vite, bien avant qu'elle ne se manifeste. Mais une fois le cancer diagnostiqué, nous n'avons pas de moyens de prédire son agressivité. Nous faisons face à un dilemme», a souligné hier le Dr Fred Saad, de l'Association des urologues.

Dès 1996-97, le National Health Institute de Washington, de même que les sociétés canadiennes et américaines du cancer, ont déconseillé le recours au dépistage systématique. Le Conseil d'évaluation des technologies médicales du Québec a aussi émis ses réserves dès 1995.

Si l'on tient à être prudent en ce qui concerne ce genre de tests, c'est qu'il est massivement offert à des hommes de 50 ans et plus en pleine santé qui ne sont pas informés des conséquences d'un éventuel diagnostic positif. Or, un résultat anormal conduira en effet à des investigations plus poussées, et éventuellement à des traitements lourds de conséquences.

Le patient aura le choix entre l'absence de traitements, ou alors l'ablation de la prostate ou la radiothérapie qui, dans 40 à 60 % des cas, mènent à l'impuissance. Car à l'heure actuelle, sauf chez les patients dont le cancer est avancé, on ne peut dire avec assurance lequel de ces traitements sera le plus efficace chez un individu.

«On veut éviter que des gens se voient prescrire un test d'APS sans en être informés, parce qu'il y a tout un engrena-

ge qui peut suivre un tel test», affirme le Dr Michel Trudel, président de l'Association des urologues.

On sait maintenant que, chez certains hommes sains, le cancer de la prostate, diagnostiqué à un stade précoce, ne se manifestera jamais au cours de leur vie. Somme toute, «il y a un potentiel de nuire qui est certain, parce qu'un tel diagnostic peut entraîner à tort une grande anxiété chez le patient. Il ne faut pas que les gens ouvrent un panier de crabes», soutient le Dr Marie-Dominique Beaulieu, qui a coordonné les travaux du comité.

Toutefois, le Collège met des bémols importants à cette nouvelle position. Il considère toujours approprié d'effectuer le test chez les patients qui présentent des symptômes ou qui le réclament, après avoir été pleinement informés des impacts possibles.

Une lourde responsabilité est ainsi placée sur les épaules des médecins de famille qui, souvent, réclamaient un test d'APS de façon routinière, comme un test de cholestérol, sans en informer leurs patients.

Le cancer de la prostate est le cancer le plus fréquent et la deuxième cause de mortalité chez les hommes. On estime qu'un homme sur huit sera atteint de cette maladie au cours de sa vie, et qu'un sur vingt-sept en mourra. La plupart des patients atteints de cancers de la prostate sont asymptomatiques et ne seront diagnostiqués qu'après l'apparition des premiers symptômes.

## L'avenir des classes d'accueil est en péril

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

La CECM (future Commission scolaire de Montréal) veut abolir les classes d'accueil pour le niveau préscolaire et en réduire le nombre pour les premières années du primaire, les réservant aux seuls enfants immigrants ayant de graves difficultés d'apprentissage.

«Des tendances organisationnelles se dessinent afin que la classe ordinaire soit le lieu principal de l'intégration des élèves nouvellement arrivés au

Québec (...), explique un document de la CECM adopté le mois dernier au conseil des commissaires.

Le modèle proposé — qui rejoint la philosophie du ministère de l'Éducation — ne peut cependant voir le jour sans une entente de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Or les enseignants s'opposent farouchement à l'abolition d'une formule qui, depuis 25 ans, suscite l'envie de plusieurs. Leur vice-président, Pierre St-Germain, est venu le dire hier soir aux commissaires, dans un plaidoyer en faveur de ces classes.

Les enseignants de l'Alliance proposent aux aussi des modifications mais allant dans un sens opposé. Ils souhaitent que les classes d'accueil soient regroupées dans certaines écoles, de manière à ce qu'elles existent en nombre suffisant pour permettre la formation de groupes homogènes (même âge, même niveau de connaissance du français).

«Sans créer des écoles-ghettos, nous pourrions regrouper sept ou huit classes dans une école régulière, une sorte d'école dans une école», a-t-il dit. «Il n'y a aucune économie à faire pour relever

le défi de l'intégration», a-t-il ajouté.

Le président de la CECM a peu parlé si ce n'est pour dire que plusieurs modèles circulaient et qu'il croyait comprendre que le modèle de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal était différent. Quelque 18 écoles franco-protestantes de cette commission seront intégrées en juillet à la nouvelle Commission scolaire de Montréal, dont 14 fréquentées par des enfants de diverses origines.

Cette réalité a conduit la présidente du Mouvement pour une école moderne et ouverte, Diane De Courcy, à ex-

primer son incrédulité devant le fait que personne n'avait cru bon, apparemment, de demander à la CEPGM ce qu'elle en pensait, même si elle avait une expertise inégalée en ce domaine.

«Les oeillères se maintiennent en place», a-t-elle déclaré aux journalistes.

Une chose est certaine, la Commission scolaire de Montréal regroupera, dès septembre 1998, quelque 42 % de tous les élèves non francophones scolarisés au Québec. Manifestement, elle veut, de plus en plus, réserver les classes d'accueil aux enfants sous-scolarisés ou analphabètes.

EN BREF

La 123<sup>e</sup> journée

(PC) — La 123<sup>e</sup> journée des travaux de la commission Poitras qui enquête sur la Sûreté du Québec ne passera certes pas à l'histoire. Tout comme la veille, les questions soulevées hier n'ont permis de faire émerger que très peu de nouveaux éléments d'information. Depuis deux jours, les avocats des policiers au cœur des travaux interrogent le témoin Louis Boudreault, un des trois enquêteurs internes chargés par le directeur général Serge Barbeau de faire la lumière sur les bavures policières commises dans le dossier des Matticks et au cours du procès qui leur a été fait. Il faut dire que les deux autres enquêteurs internes, soit Hilaire Isabelle et Bernard Arsenault, ont déjà longuement témoigné. Même si l'exercice auquel se livrent les avocats des policiers donne peu de résultats, les commissaires hésitent à intervenir de crainte de bloquer une avenue pouvant se révéler fertile. Il est fort probable que le témoignage de M. Boudreault prenne fin aujourd'hui.

## Grève de la faim

(Le Devoir) — Une vingtaine d'hommes, femmes et enfants d'origine chilienne ont entamé hier matin une grève de la faim pour protester contre leur renvoi dans leur pays d'origine. C'est le comité de réfugiés Non à l'indifférence qui est l'instigateur du moyen de pression pour «dénoncer l'indifférence des autorités face au drame des réfugiés chiliens» et pour réclamer «un redressement de la situation par le moyen d'un programme spécial à caractère humanitaire dicté par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration». Les réfugiés, qui se disent menacés de mort s'ils retournent au Chili, sont rassemblés à l'église Saint-Jean de la Croix, à Montréal.

## L'attitude de McDonald's est dénoncée

(PC) — La Ligue des droits et libertés a dénoncé, hier, la décision de la chaîne de restaurants McDonald's de fermer son restaurant de Saint-Hubert. «En agissant de la sorte, McDonald's nie aux 62 jeunes employés un droit fondamental reconnu universellement, notamment dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, le droit de fonder un syndicat», écrit la Ligue, dans un communiqué diffusé hier. La Ligue signifie aussi son appui à la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ) et au Congrès du travail du Canada (CTC), dans leur intention de déposer une plainte au Bureau international du travail (BIT) pour non-respect de la Convention de l'Organisation internationale du Travail (OIT) concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical. Vendredi, McDonald's a fermé son restaurant de Saint-Hubert pour cause de non-rentabilité, selon la version officielle des propriétaires de la concession, les frères Tom et Mike Cappelli. Les employés de ce restaurant étaient alors en voie d'obtenir leur accréditation syndicale avec les Teamsters, affiliés à la FTQ.

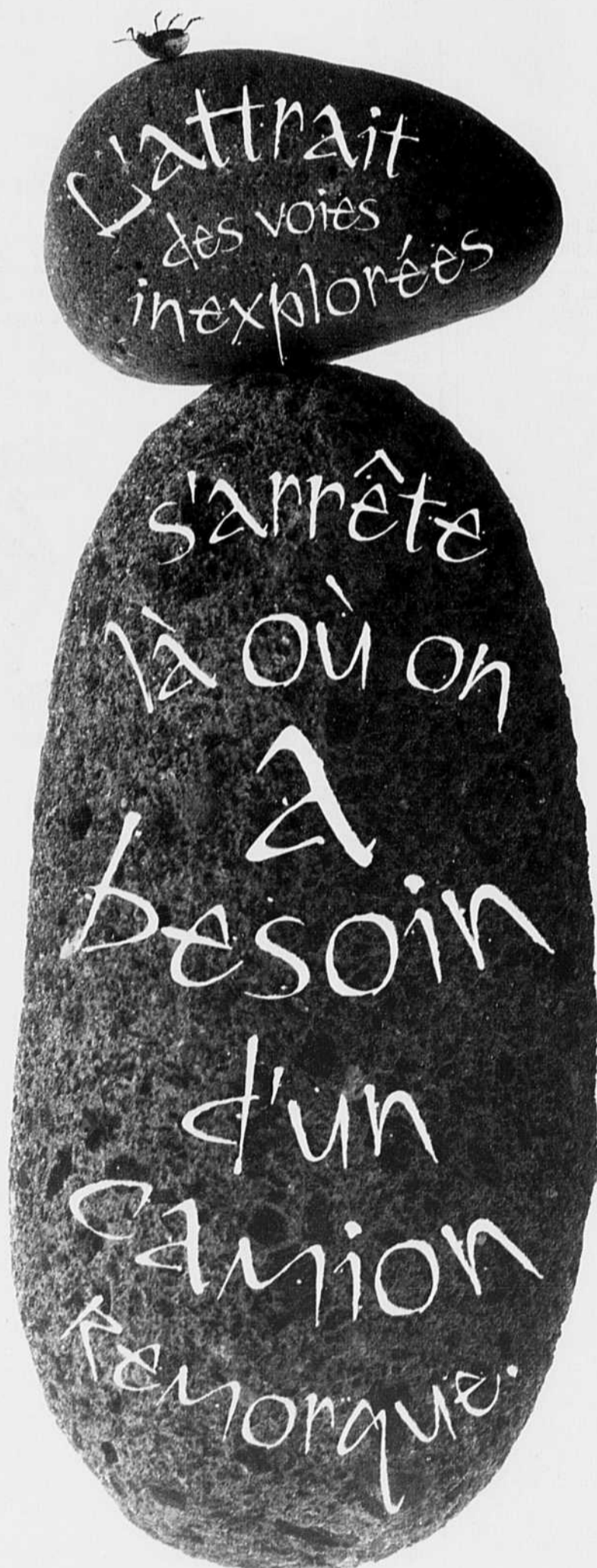
## Manifestation d'appui

(Le Devoir) — L'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM manifestera son indignation face à la chaîne McDonald's et donnera son appui publiquement aux travailleurs de ces restaurants dans leur démarche de syndicalisation aujourd'hui, entre 13h et 14h, devant la succursale du 852 Sainte-Catherine Est. «En tant que jeunes et étudiants, nous ne pouvons rester insensible au sort que l'on a réservé à ceux et celles qui ne cherchaient qu'à obtenir des conditions de travail plus décentes», ont fait savoir les responsables de l'événement dans un communiqué.

clearnet

scp

numérique



20 \$ par mois  
100 minutes en tout temps

30 \$ par mois  
illimité les fins de semaine  
+100 minutes en tout temps

Il y a des moments où un téléphone sans fil peut faire toute la différence. Et avec des forfaits mensuels incluant 100 minutes de temps d'appel pour aussi peu que 20 \$, le SCP Clearnet est beaucoup moins cher à utiliser qu'un cellulaire. En plus de vous offrir toutes les fonctions numériques sophistiquées du SCP, une couverture immédiate d'un océan à l'autre et une garantie «argent remis» de 30 jours sur le téléphone, vous n'avez aucuns frais de mise en service à payer et aucun contrat à signer. Qu'attendez-vous? Le futur est simple.

Appelez le 1 888 CLEARNET (1 888 253-2763) ou visitez notre site web au [www.clearnet.com](http://www.clearnet.com) pour plus de détails. Vendu à la boutique Clearnet située au 950, rue Sainte-Catherine Ouest à Montréal et chez les marchands participants de:

Lebeau  
VITRES D'AUTOS

BLOCKBUSTER

FUTURE SHOP

CANADIAN  
TIRE

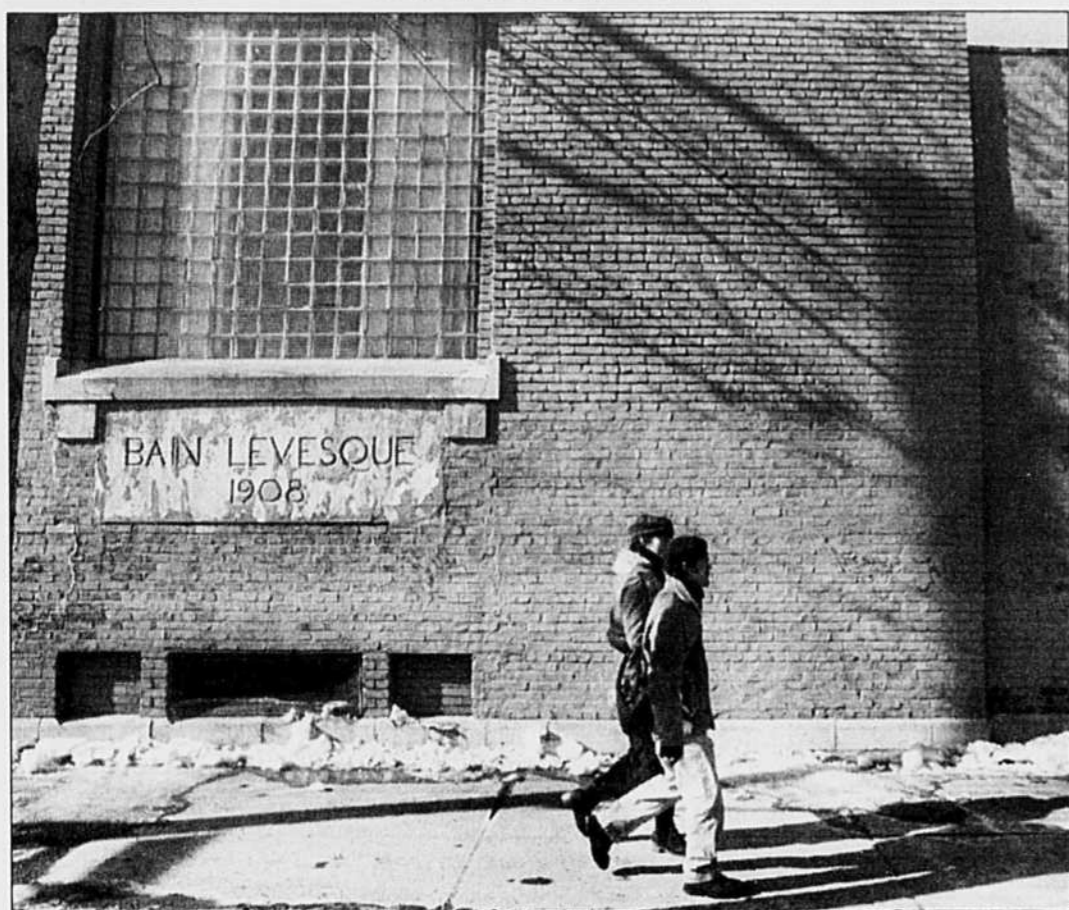
LA CABINE  
TELEPHONIQUE

BUREAU  
EN GROS

LE DEVOIR

# MONTREAL

CONTRASTES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une polémique esthétique entoure la restauration du Bain Lévesque, construit en 1908.

## Laidier d'hier ou de demain?

La restauration du Bain Lévesque fait craindre le pire aux habitants du Plateau

Situé en plein cœur du Plateau Mont-Royal, le Bain Lévesque est actuellement le sujet d'une polémique. D'un côté, il y a des résidents qui veulent davantage de consultations concernant le dessin envisagé par les architectes. De l'autre, il y a un architecte qui estime qu'il n'y a pas lieu de réaliser un pastiche du passé.

SERGE TRUFFAUT  
LE DEVOIR

À au moins 517 résidents du Plateau Mont-Royal ont exprimé, par le truchement d'une pétition, leur inquiétude à propos du Bain Lévesque. La matière ou plutôt le motif du malaise ressenti par ces pétitionnaires découle du manque de consultations locales. Il est également attribuable au profil architectural que les auteurs de cette restauration, au coût de 2,3 millions, entendent donner à l'édifice.

Professeur de français de jour, habitant du Plateau le reste du temps, Marcel Dubé est un membre de longue date du Comité des résidents et résidents de l'avenue Christophe-Columb. Il en est un des porte-parole. À son avis, les gens des environs ont été insuffisamment interrogés, questionnés, écoutés. Bref, il y aurait eu un déficit démocratique.

Si on se félicite que toute transformation à des fins commerciales ait été écartée, si on affiche une certaine satisfaction à l'effet que l'amorce des travaux de rénovation se fera dans le courant de la présente année après une attente longue et fréquemment entrecoupée de fausses joies, les citoyens mécontents jugent par contre que la présentation du projet lors d'une audience de la Commission de développement urbain fut nettement insuffisante.

Selon M. Dubé, «Thérèse Daviau [NDLR: l'élue du quartier] aurait dû y penser. Elle sait que nous, les gens du quartier, nous tenons à ce qu'il y ait davantage de consultations. Nous ne voulons plus que les autorités prennent l'habitude d'intervenir dans ce quartier sans qu'on sache exactement ce qui va se passer».

Echoués par les interventions réalisées à la place Roy, dans la rue du même nom à hauteur de Saint-André, ainsi que par l'allée de béton du parc Lafontaine, qualifiées par M. Dubé de «bêtises» architecturales, les résidents craignent «qu'une laidier s'ajoute à une

autre». Si cela continue, «on va finir par faire une ville laidier».

C'est d'ailleurs pour cet aspect-là des choses, l'esthétique envisagée par la firme d'architectes Lemoine, Lapointe, Magne, que les résidents réclament une autre ronde de consultations. Une ronde qui se tiendrait dans le quartier et non à l'extérieur «comme ce fut le cas avec les audiences de la Commission Viger». Une ronde qui permettrait aux opposants de critiquer «le dessin trop contemporain» de l'édifice.

Le Bain Lévesque fut construit en 1908. Il fait partie de la première génération des bains publics. Pour reprendre l'expression de Dinu Bumbaru, directeur de Héritage Montréal, le Bain Lévesque est un témoin de l'architecture institutionnelle du début du siècle. Il est tout en briques, avec des rajouts en pierres. Ces derniers ont été effectués ultérieurement, sans aucun souci d'harmonisation. C'est un immeuble qui a mal vieilli. Ici, la brique est écaillée; là, il y a du grillage.

Architecte choisi pour restaurer cette piscine, Michel Lapointe a estimé qu'en cette histoire il fallait être bien conscient que «le bain avait été mutilé à plusieurs reprises». Tellement mutilé «que sa démolition a été envisagée à plusieurs reprises. La brique est en si mauvais état qu'il y a menace d'effondrement». Bref, «il y a longtemps qu'on a perdu le fil» esthétique ou architectural de l'édifice.

Avant de redessiner l'immeuble, l'architecte a décidé de conserver les éléments d'origine suivants: le bain comme tel, les colonnes, la charpente, la coupe. On souhaite également garder la cartouche. Sauf que, dans son cas, la concentration de fissures rend l'opération très délicate.

Cela étant, «on a favorisé la filière patrimoniale à la filière performance technique, mais sans faire un pastiche de style victorien. Notre intervention doit être clairement exprimée. Elle doit être une illustration de la Charte de Venise. À savoir: les interventions contemporaines ne doivent pas être une copie de passé mais bien le reflet de leur époque. On ne peut pas faire un nouveau bâtiment en lui donnant l'allure d'un vieux bâtiment».

Selon les descriptions détaillées par M. Lapointe, tout a été fait pour garder le caractère d'origine. La seule chose qui changera se résume à ceci: le détail architectural. L'associé du cabinet Lemoine, Lapointe, Magne promet que «le nouvel ensemble ne détonnera pas». Ne serait-ce qu'en par l'utilisation des matériaux et notamment de la brique.

## La tolérance est mise à mal dans les HLM «mixtes»

Une étude montre que les gens âgés s'accommodent difficilement de la cohabitation avec d'autres générations

CLÉMENT TRUDEL  
LE DEVOIR

Les personnes âgées de 55 ans et plus qui habitent des HLM réservés à cette catégorie d'âge sont massivement «très satisfaites» de leur sort (71 % d'entre elles). Dans l'un de ces HLM montréalais, ce sont 100 % des occupants qui seraient même prêts à le recommander à un ami. La proportion des «très satisfaites» baisse toutefois à 40 %, pour le même groupe de 55 ans et plus, dans les HLM dits «mixtes», accessibles depuis quelque temps à des clientèles plus jeunes.

Cette perception d'une baisse de qualité de vie pour des aînés appelés à cohabiter avec d'autres générations est à première vue surprenante, puisqu'il pouvait s'agir au départ, selon l'Office municipal d'habitation (OMH) de Montréal, d'une chance offerte de dynamiser la vie sociale, d'éviter l'écueil de la ghettoïsation dans une société qui entend éviter l'exclusion. Il fallait aussi, disait-on en 1994, compenser la baisse de la demande de telles résidences dans certains quartiers et pallier l'abandon de subventions aux logements sociaux.

Les deux auteurs d'une étude de l'INRS-urbanisation (juillet 1997), intitulée *La Transformation de HLM pour personnes âgées en ensembles d'habitation mixtes*, Francine Dansereau et Jaël Mongeau, ont offert hier, lors d'un déjeuner-séminaire au siège de l'INRS-urbanisation, une réponse partielle au paradoxe constaté: «L'opposition à un mélange accru des groupes d'âge est pratiquement généralisée; les motifs le plus souvent invoqués renvoient aux perturbations engendrées par la présence d'enfants et de personnes souffrant de troubles mentaux.» Il faudra donc, avant de poursuivre de tels projets de mixité, clarifier les enjeux pour les locataires visés et se plier à une négociation souple, suggèrent les auteurs.

De fait, dans les HLM homogènes, 87 % des aînés désirent demeurer «le plus longtemps possible» dans leur logis actuel (contre 48 % dans les ensembles mixtes).

Il est curieux de noter — à même les 121 questionnaires complétés, provenant de citoyens de souches très diversi-

fiées — qu'un grand nombre d'occupants de ces HLM, dont certains se plaignent de la présence de «racistes», estiment qu'il y a «des gens dans ce HLM qui n'ont pas leur place ici!». Plus de 65 % des occupants des HLM mixtes se disent tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec cet énoncé — 35 % dans les HLM homogènes. Le langage plutôt direct et cru utilisé par certains des interviewés tiendrait, selon Mme Dansereau, à «l'absence de censure» à mesure que ces gens au franc-parler avancent en âge. Il n'en demeure pas moins que la tolérance est mise à mal, surtout lorsque les habitudes acquises sont bousculées par des plus jeunes qui n'ont pas les mêmes intérêts (la plupart des comités de locataires sont, soit en veilleuse, soit disparus dans ces HLM). On insinue aussi parfois que les nouveaux occupants ne sont pas bien sélectionnés, qu'ils n'ont pas un droit strict à un logement de ce type. Ou encore, des aînés ancrés dans leurs habitudes affirment que certains sont d'anciens patients d'hôpitaux psychiatriques «dont la médication n'est pas toujours adéquate» ou des gens ayant des problèmes d'alcool.

La recherche a bénéficié d'une subvention de 20 000 \$ de la SCHL et de l'Office municipal d'habitation. Elle a été effectuée en 1996 dans trois quartiers montréalais: Rosemont, Centre-Sud et Côte-des-Neiges, et porte sur six HLM, trois homogènes et trois mixtes auxquels on donne des noms fictifs. Leur description permet aux connaisseurs de les repérer. Ces HLM totalisent 475 unités de location occupées par des femmes dans une proportion allant de 61 % à 83 %.

Parmi les nombreuses données fournies par cette recherche, on peut retenir que, le soir, près des deux tiers des répondants se disent «très ou plutôt insécures», mais que sous cet aspect «l'âge est un facteur discriminant», l'insécurité étant davantage répandue chez les 70 ans et plus.

L'un des facteurs qui ont motivé la tenue de cette recherche est la réticence qu'avait suscitée le projet de l'OMH — révisé depuis à la baisse — de transformer 15 HLM pour aînés en ensembles mixtes. Tout indique que, désormais, on verra à ne pas brûler les étapes.



Voici un livre qui est passé inaperçu :

**La famille en évolution: perspectives canadiennes**  
444 pages, 40,70 \$

Auteurs : FREDERICK E. JARMAN ET SUSAN HOWLETT

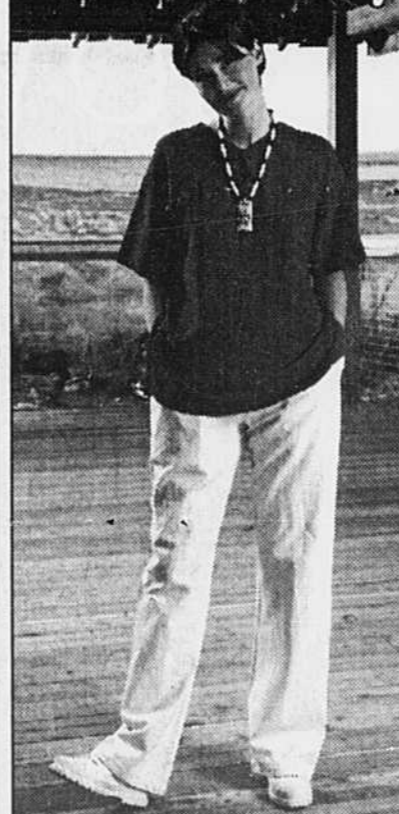
Collaboratrices : MARY JEAN WOODS ET TILLY CRAWLEY

Excellente approche de la sociologie, l'anthropologie, la psychologie et la psychiatrie de la famille.

Un livre intéressant, vivant, concret et appliqué à la réalité canadienne.

Siège social :  
GUÉRIN, éditeur ltée  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2  
Téléphone: (514) 842-3481  
Télécopieur: (514) 842-4923  
Adresse Internet:  
<http://www.guerin-editeur.qc.ca>

## La collection coton de Tilley



Pour femmes et hommes:

«Sans repassage, sans rétrécissement... sans blague!»

**Tilley Endurables**  
1050 ave. Laurier Ouest  
272-7791

OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT EN COMPOSANT LE  
1-800-465-4249



**Bell Canada**  
Avis de nomination

Bell Canada est heureuse d'annoncer la nomination de Sylvie Lalonde au poste de première vice-présidente - communications et marché consommateur, Québec et de Pierre Shedleur au poste de premier vice-président marché secteur public, Québec. Ils relèvent de P. André Aubin, vice-président exécutif, Bell Canada et président, Québec.



Sylvie Lalonde



Pierre Shedleur

Déjà responsable de l'ensemble des activités de communication de Bell au Québec depuis juillet 1997, Mme Lalonde assume en plus, sur le même territoire, la gestion du marché consommateur et de l'ensemble des produits et services qui lui sont destinés.

Mme Lalonde s'est jointe à Bell en juillet 1997. Auparavant, elle était présidente-directrice générale d'un regroupement d'entreprises chargé de développer un projet de commercialisation de services interactifs.

Diplômée en information culturelle de l'Université du Québec à Montréal, Mme Lalonde possède une riche expérience de l'industrie des médias acquise chez Télémedia et Vidéotron.

Mme Lalonde est membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, de l'Université de Montréal, du Théâtre du Nouveau Monde, de Carbone 14 et du Fonds de la radiodiffusion et des nouveaux médias Bell.

M. Shedleur, à titre de responsable du développement de ce marché, contribue à renforcer la présence de Bell au Québec.

De février à décembre 1997, M. Shedleur était vice-président - secteur public et alliances stratégiques, Québec. Auparavant, il avait acquis une solide expérience des services publics au Québec, occupant divers postes en finances au sein du ministère de l'Éducation et du Conseil du trésor. En 1987, il était vice-président - finances à la CSST puis, est devenu par la suite président du conseil d'administration et chef de la direction de 1992 à février 1997.

M. Shedleur est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales et Fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Il exerce ses fonctions à Québec et à Montréal.

Fondée en 1880, Bell Canada est la plus importante entreprise de télécommunications au Canada. La compagnie, dont le siège social est situé à Montréal, emploie 12 500 personnes au Québec. Bell contribue à l'essor économique du Québec en faisant affaires avec plus de 7 000 fournisseurs québécois, ce qui représente une dépense annuelle de 575 millions de dollars en biens de services. Grâce à ses 235 000 kilomètres de fibre optique et à ses équipements de commutation entièrement numériques, Bell permet au Québec de se positionner à l'avant-garde des nouvelles technologies en fournissant une gamme de plus en plus étendue de services évolués de transmission de la voix, de données et d'images à ses clients. Bell Canada est membre de Stentor, l'alliance des principales entreprises de télécommunications du pays.

## Vera Danyluk obtient un sursis

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

La querelle de clochers se poursuit à la Communauté urbaine de Montréal, les municipalités membres ayant été incapables, hier soir, de trancher clairement le renouvellement ou non du mandat de la présidente Vera Danyluk. Le débat est reporté en avril avec la possibilité, si l'impasse demeure, que le gouvernement doive imposer ses vues.

La double majorité des voix n'a pas été obtenue. La très grande majorité des élus de Montréal, y compris le maire Pierre Bourque qui s'est pourtant gardé de soutenir jusque là Mme Danyluk, a voté en faveur du maintien de l'actuelle présidente du comité exécutif.

Du côté des villes de banlieue, un vote extrêmement serré contre Mme Danyluk a été pris. Dix des 28 municipalités de la Conférence des maires de la banlieue de l'île de Montréal (dont le maire de Ville Mont-Royal, forcé par son conseil municipal) ont toutefois accordé leur soutien à Mme Danyluk dont le mandat est échu depuis le 12 janvier dernier.

La situation implique qu'à la prochaine assemblée régulière, le vote nécessitera le deux tiers des voix. À défaut de montrer un certain esprit de corps, les élus de la métropole pourraient donc se faire imposer le choix de Québec, renforçant du coup la présence de plus en plus grande du gouvernement à Montréal.

Si le résultat du vote d'hier soir laisse beaucoup d'amertume chez certains élus, d'autres y voient une nouvelle

marge de manœuvre pour négocier un compromis acceptable au cours des prochains mois.

Chose certaine, Vera Danyluk, qui demeure présidente en sursis, a maintenant l'avantage de connaître ses adversaires qui étaient demeurés muets sur leurs intentions jusqu'à il y a deux semaines. Ses opposants, le maire de Verdun Georges Bossé en tête, à titre de nouveau président de la Conférence des maires de la banlieue de l'île de Montréal, prétendent agir ainsi pour revoir les structures de la CUM. En coulisses, les objectifs semblent moins nobles: la franchise et la transparence politique de Vera Danyluk dérangent.

C'est d'ailleurs dans un discours livré avec beaucoup d'émotion que Mme Danyluk a demandé à ses collègues de prendre partie en faveur de la stabilité de la CUM au moment où le gouvernement s'est engagé dans une réflexion sur la fiscalité municipale.

«Pendant qu'on se chicane, les couronnes nord et sud s'entendent et soumettent des idées au gouvernement. (...) J'ai foi en notre région. Je demande un vote clair et je m'engage à entreprendre un débat sur les structures et si je ne suis pas la personne qu'il faut je quitterai. Mais je vous demande de voter, pas pour moi, pour l'institution de la CUM», a lancé à ses collègues Vera Danyluk, visiblement secouée par la tournure des événements.

Une tentative de solution mitoyenne a été avancée. Georges Bossé, convaincu par la conseillère montréalaise Thérèse Daviau, a cherché à reporter, mais en vain, le débat à l'année prochaine.

LE DEVOIR

## nagano

## Tomba s'écrase en première manche du géant

Le champion olympique de 1988 et 1992 est éliminé à la suite d'une spectaculaire chute

AFP ET REUTERS

Shiga Kogen, Japon — L'italien Alberto Tomba a perdu l'équilibre et est sorti de piste dans la première manche du slalom géant masculin des Jeux de Nagano.

Champion olympique en 1988 et 1992, Tomba a été le huitième coureur à prendre la piste, et sa descente a été de courte durée — à peine quelques portées. L'italien a perdu l'équilibre pour ensuite glisser dans le filet de protection.

«J'ai fait une sortie à la Hermann Maier», a déclaré Tomba en faisant référence à l'autrichien qui a effectué une chute spectaculaire dans le

concours de descente.

Tomba semblait favoriser sa hanche gauche en se relevant.

«J'ai mal au dos, a-t-il dit. Je voulais gagner alors j'ai risqué le tout pour le tout. Maintenant, il me reste le slalom. J'espère que j'aurai le temps de récupérer.»

L'épreuve du slalom est prévue pour vendredi.

## Hermann Maier domine la première manche

L'autrichien Hermann Maier a réalisé le meilleur temps de la première manche du slalom géant des Jeux de Nagano, ce matin à Shiga Kogen. Il devance ses compatriotes

Christian Mayer et Stefan Eberharter de 48 et 58 centièmes de seconde respectivement.

Outre Tomba, le Norvégien Kjetil Andre Aamodt, champion du monde 1993, ont été contraints à l'abandon.

## La Finlande vire en tête du combiné nordique

Le quatuor finlandais, composé de Jari Mantila, Hannu Manninen, Tapio Nurmela et Samppa Lajunen a pris une option sur le titre olympique par équipe du combiné nordique, en terminant en tête du concours de saut au tremplin normal (K 90), aujourd'hui à Hakuba.

Grâce notamment à un second

saut de Lajunen à 94,5 mètres, les Finlandais (226,5 points) ont devancé les Autrichiens (225,9 points) et les champions du monde norvégiens (225,3 pts).

L'autrichien Mario Stecher a été le plus impressionnant, ce matin, avec un second saut à 96,5 mètres, suivi de près par le Norvégien Bjarte Engen Vik, champion olympique en individuel, 95,5 mètres.

À titre de comparaison, le Finlandais Janne Ahonen et le Japonais Masahiko Harada avaient réalisé, le mercredi 11 février, un bond à 91,5 mètres chacun, lors du concours olympique de saut au tremplin normal, finalement remporté par le Fin-

landais Jani Soininen.

Quant au Japon, tenant du titre, emmené par le champion du monde Kenji Ogiwara, il a terminé en cinquième position (223,2 points).

L'issue de l'épreuve de ski de fond (un relais 4x5 kilomètres), prévue vendredi à Hakuba, s'annonce très incertaine dans la mesure où le premier relayeur finlandais ne disposera que de quatre secondes d'avance sur le premier de ses poursuivants. En fait, les sept premiers s'élanceront en l'espace de 1 minute et 15 secondes.

## Deuxième cas positif à la marijuana

Par ailleurs, le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du Comité international olympique, a révélé qu'un deuxième cas positif à la marijuana avait été décelé à Nagano après celui du planchiste canadien Ross Rebagliati.

Le résultat n'a fait l'objet d'aucune action quelle qu'elle soit du fait de la décision antérieure du tribunal arbitral du sport qui a requalifié le Canadien pour un vice de forme juridique dans la procédure de contrôle.

«Étant donné les circonstances, nous ne pouvions pas prendre de sanction. Pas plus que nous ne pouvions révéler le nom de l'athlète ni le sport concerné», a-t-il dit.

EN BREF

## Vers une interdiction du pot?

La commission médicale du Comité international olympique va proposer l'interdiction de l'usage par les sportifs de haut niveau des drogues dites «sociales» qui seront classées dans une nouvelle catégorie de substances prohibées, a-t-on appris hier à Nagano. Son président, le prince Alexandre de Mérode, a l'intention de mettre une proposition de cet ordre sur la table hier à Nagano, lors de la première réunion du groupe de travail chargé de formuler des recommandations tendant à clarifier le code médical du CIO, notamment pour ce qui concerne la marijuana et le cannabis.

## Libations

Plus de 15 000 Japonais ont bruyamment célébré la médaille d'or de leurs compatriotes Kazuyoshi Funaki et Masahiko Harada au saut à skis par équipe mardi. Cette victoire a marqué aussi la 100<sup>e</sup> médaille d'or du Japon aux Jeux olympiques d'été et d'hiver. La remise de médaille a été suivie de libations tard dans la nuit dans les rues et bars de Nagano, mais aussi ailleurs dans le pays.

## Erreur

C'est une erreur humaine qui a causé la panne de courant lundi soir à la patinoire olympique White Ring pendant le programme libre de danse sur glace. «Ce n'était pas un problème mécanique mais une erreur humaine», a reconnu Katsuchiro Hisanaga, un délégué de la Fédération internationale de patinage. La panne a provoqué un retard de trente minutes car l'interrupteur à mercure doit refroidir avant de pouvoir être enclenché de nouveau.

## Promotion

La championne olympique russe Larissa Lazutina, sous-officier dans une unité de missiles stratégiques russes, a été promue au grade de lieutenant pour ses performances à Nagano par le ministre de la Défense russe Igor Sergeev. «Tous au sein des forces stratégiques russes sommes fiers de ses résultats remarquables», a dit le ministre. La Russe a remporté deux médailles d'or à Nagano en ski de fond, au 10 km libre poursuite et au 5 km classique.

## Coupe

Le Japon veut remettre une coupe d'argent au président du Comité international olympique Juan Antonio Samaranch afin de le remercier pour son aide lors du choix de Nagano pour ces Jeux d'hiver. L'annonce aurait dû être faite hier par le premier ministre Ryutaro Hashimoto. La haute administration japonaise a cependant critiqué ce calendrier, estimant préférable d'attendre la clôture des Jeux. M. Samaranch devra donc patienter encore un peu. Il a déjà reçu en 1990 le Grand cordon du trésor sacré, une décoration japonaise plus prestigieuse que cette coupe.

## Internet

Le site internet des Jeux d'hiver de Nagano a enregistré plus de 400 millions de consultations. Le site recevait 100 000 consultations par minute mardi après que le Japon eut remporté la médaille d'or de l'épreuve de saut à skis par équipe. Le cap des 500 millions devrait être dépassé au terme des Jeux.

## Une puce venue de France

La plus petite patineuse aux Jeux de Nagano est la Française Sabrina Lefrançois, une danseuse sur glace qui mesure 142 cm. Elle est également la plus légère avec 32 kg. Chez les messieurs, le plus grand est le Polonais Mariusz Siudek avec 187 cm.

## Humilié

Sa médaille d'or n'y change rien. Quand bien même il est devenu un héros national, le champion japonais de saut à skis par équipe Masahiko Harada dit qu'il n'arrive pas à oublier sa défaite aux Jeux de Lillehammer. «Oui nous avons gagné la médaille d'or, mais je ne parviens pas à effacer de ma mémoire ce qui s'est passé il y a quatre ans», dit-il. Son saut raté avait alors privé l'équipe japonaise d'une médaille d'or qui était largement à sa portée.

## Chine

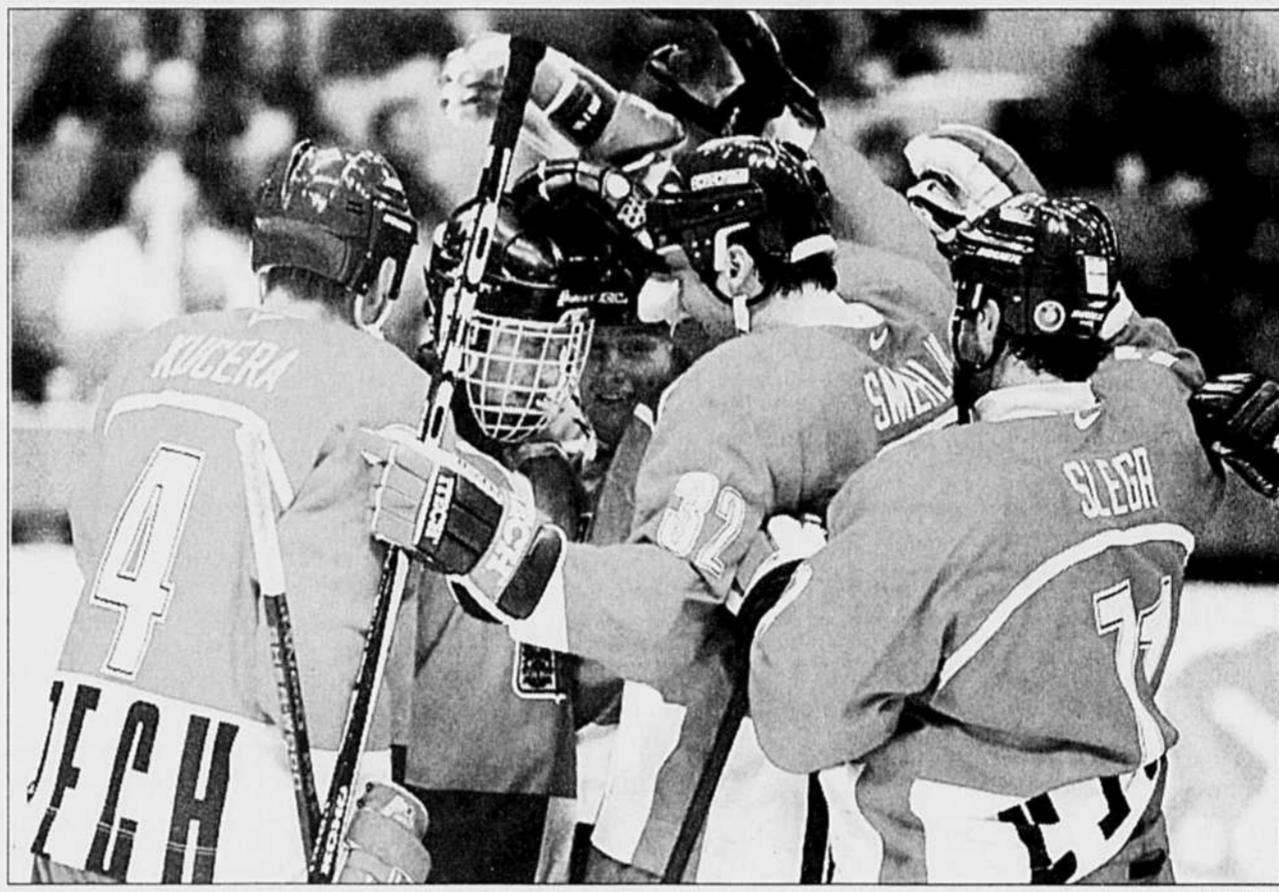
Toute chance de médaille d'or pour la Chine à Nagano s'est vraisemblablement évaporée puisque Xu Nannan n'a eu qu'une médaille d'argent lors de la finale de la compétition de saut dames des épreuves de ski acrobatique après s'être inclinée devant l'Américaine Nikki Stone.

## Bénévoles

Les quelque 32 000 bénévoles japonais qui prêtent main forte aux organisateurs des Jeux ont reçu pour instruction d'adopter un profil bas vis-à-vis des étrangers, la fièvre commençant à monter avec la moisson de médailles que ce pays a déjà remportée et à laquelle il ne s'attendait pas.

## Actrice

«J'espère devenir une actrice à Hollywood», s'est exclamée la patineuse Pasha Grishuk qui était en pleurs au terme de sa performance sur la glace avant d'être sacrée avec son partenaire Evgueni Platov champions olympiques de danse. Si elle trouve un rôle à Hollywood, ce n'est sans doute pas le talent de comédienne qui lui fera défaut.



Dominik Hasek a été magistral dans la victoire des Tchèques contre les États-Unis.

## Dählie ou Alsgaard, la Norvège ne sait plus à quel héros se vouer

Battus sur le fil par les Italiens en 1994 à Lillehammer, les fondeurs scandinaves ont pris leur revanche. Au terme d'un suspense époustouffant, Dählie devient ainsi l'homme le plus titré des Jeux d'hiver.

GILLES VAN KOTE  
LE MONDE

Björn Dählie est magnifiquement égal à lui-même. Pour être depuis hier le seul sportif à avoir remporté sept titres aux Jeux olympiques d'hiver (trois en 1992, deux en 1994 et deux en 1998) et être aussi le seul à y avoir glané onze médailles — autrement dit, un véritable héros nordique —, le Norvégien n'en est pas moins resté serein et secret.

Ses seules manifestations de joie se sont produites dans l'aire d'arrivée, quand son coéquipier Thomas Alsgaard — vainqueur d'un sprint épique — a offert à la Norvège une victoire au fort goût de revanche en s'imposant d'une spatule devant l'italien Silvio Fauner au terme du relais 4 X 10 kilomètres. Il y a quatre ans, aux Jeux de Lillehammer, dans la même épreuve, ce même Fauner avait battu en un sprint terrible Björn Dählie et infligé à l'équipe norvégienne un cuisant revers sur les neiges de son adversaire direct.

## Cuisant souvenir

«Bien sûr que c'est une grande revanche, concède Björn Dählie. Il est toujours plus marquant de gagner de vingt centimètres que d'une demi-minute.» Est-ce le dépit de ne pas avoir eu l'occasion de rattraper lui-même sa bourde de 1994 qui empêche Björn Dählie de savourer totalement cette victoire? Une victoire qui pourtant lui permet de s'installer seul au sommet des palmarès olympiques hivernaux. «Ce record du nombre de médailles d'or, ce sont les journalistes qui m'en parlent, dit-il. Mais moi, je n'ai jamais songé à devenir le meilleur skieur de fond de tous les temps ou à quoi que ce soit de ce genre. Je ne m'intéresse qu'à la prochaine course et à mettre tous les atouts de mon côté pour la gagner.»

Björn Dählie n'apprécie ni la polémique ni les déclarations tapageuses. Pas question donc pour lui de discuter le choix des entraîneurs norvégiens, qui lui ont préféré Thomas Alsgaard pour prendre le dernier relais de cette épreuve. Son compatriote a, il est vrai, fait valoir sa pointe de vitesse quatre jours plus tôt en s'imposant dans le 15 kilomètres au sprint devant... Björn Dählie. Peut-être, finalement, ce dernier a-t-il apprécié secrètement de se voir délesté de cette charge: en cas de victoire, le quatrième relayeur devient un héros, mais si les événements se montrent moins favorables — et Dählie est bien placé pour le savoir — le bonhomme a toute la charge de l'échec. Dählie ne cache pas que le souvenir du relais de Lillehammer, qui aurait dû en cas de victoire faire

de lui le héros des Jeux, est le plus mortifiant qu'il garde de son exceptionnelle carrière sportive.

À mi-course, quand Björn Dählie prend le relais de son coéquipier Erling Jevne, sous un soleil généreux, l'épreuve commence à prendre sérieusement des allures de *re-make* de celle disputée quatre années plus tôt. L'italien Fabio Maj s'élançait douze secondes devant Dählie, lui-même suivi des représentants de la Russie et de la Finlande. Mais le relais olympique va dès cet instant se résumer à un *mano a mano* entre les hommes aux couleurs bleu azur, dont les forces semblent décuplées dans les épreuves collectives, et leurs adversaires scandinaves tout de rouge vêtus, qui paraissent intrinsèquement supérieurs. Quatre kilomètres sont nécessaires à Björn Dählie pour revenir sur son adversaire, trois de plus pour se porter en tête de la course. Mais le jeune Maj résiste et se cale dans le sillage du multiple champion olympique. Celui-ci, que l'on a déjà connu plus impérial, ne parvient pas à le semer dans la forêt de conifères au milieu desquels serpente la piste.

Le dernier passage de relais est l'occasion d'une scène étonnante. Dählie se relève pour se laisser doubler par son adversaire. Celui-ci en fait autant, et c'est quasiment à l'arrêt que les deux hommes passent le relais à Thomas Alsgaard et à Silvio Fauner. «Je pensais qu'il était mieux que Thomas parte en deuxième position», expliquera plus tard Dählie. Mais son athlétique coéquipier (1 m 90) ne s'embarrasse pas de ces considérations tactiques. Il prend sans attendre la tête de la course, suivi comme son ombre par un Fauner au style peu académique — pas sautillants et skis écartés à l'extrême — mais diablement efficace. Les deux hommes se préparent déjà à un final serré. «J'essayais d'économiser des forces dans la mesure du possible», dira le Norvégien. «Je cherchais surtout à le garder sous contrôle, répondra l'italien. Quand je suis passé devant, c'était pour voir comment il réagirait.»

À deux kilomètres de l'arrivée, le héros de 1994 prend en effet pour la première fois la tête de la course. Dans l'aire d'arrivée, Björn Dählie scrute alternativement l'écran géant et l'entrée du stade de ski de fond. «J'étais inquiet, je pensais au relais de Lillehammer, raconte-t-il. Je savais Silvio rapide et j'avais peur que Thomas ait laissé des forces en restant devant pendant la plus grande partie du relais.»

Fauner entre en tête sur le stade de ski de fond, suivi d'Alsgaard, qui n'a plus quitté depuis deux kilomètres les traces de son adversaire. Le Norvégien se décale sur le couloir de gauche à l'entrée de la ligne droite finale et des deux cents derniers mètres.

Un moment, l'italien semble parti pour rééditer son exploit de 1994. Mais, à grands coups de bâtons rageurs, Alsgaard revient sur lui et se propulse vers la ligne d'arrivée. Au moment de franchir celle-ci, il lance son ski vers l'avant.

Pour un peu plus d'une spatule, il lave l'affront fait au relais norvégien. Fauner, l'homme par qui la gifle fut portée, est à terre, Alsgaard déjà porté en triomphe par ses coéquipiers Björn Dählie, Erling Jevne et Sture Sivervsen.

La Norvège ne sait plus à quel héros se vouer.

## La victoire annoncée de Bjoerndalen

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Norvégien Ole Einar Bjoerndalen, 24 ans, a remporté, hier, sur le site de Nozawa Onsen, le titre olympique du 10 km sprint messieurs de biathlon avec une confortable avance et après avoir annoncé son succès.

Dans le temps de 27 minutes 16 secondes 2, il a devancé son compatriote Frode Andresen, de 1 min 01 sec 6, et le Finlandais Ville Raikkonen, de 1 min 05 sec 5.

Impeccable au tir, le nouveau champion olympique a été également le meilleur en glisse. Andresen a raté deux cibles (une dans chaque position) et Raikkonen une (tir debout).

«Il n'était pas facile de trouver les bons skis, mais nos techniciens ont accompli un excellent travail, a révélé Bjoerndalen. C'est évidemment ma meilleure course. Mardi, il neigeait beaucoup et les conditions de glisse étaient différentes. Mais j'étais bien. Quand on m'a arrêté au huitième kilomètre, alors que je venais de faire un sans faute au tir, j'étais déçu, en colère même. Mais, cinq minutes plus tard, je n'y pensais plus. Je crois que nous avons une bonne chance de médaille en relais.»

Quant au médaillé d'argent, Frode Andresen: «J'avais aussi de bons skis. Mardi, j'avais raté quatre cibles sur cinq. Je fais beaucoup mieux hier. Je suis donc content de ma deuxième place. Et j'espère gagner à Salt Lake City.»

Frère cadet de Dag, également membre de l'équipe nationale, Ole Einar a confirmé sa performance «à blanc». Quand la course avait été annulée, en raison du manque de visibilité sur le pas de tir (chute abondante de neige et rafales de vent), Bjoerndalen venait de quitter le pas de tir pour la seconde fois, où il avait réussi un sans-faute, une avance substantielle.

Troisième de la poursuite et deuxième du relais aux championnats du monde 1997, le nouveau champion olympique et son dauphin ont confirmé la supériorité norvégienne. Halvard Hanevold avait en effet remporté il y a une semaine le 20 km. Le Russe Victor Maigourov a terminé quatrième, malgré un dix sur dix au tir, et Franck Luck, le premier des Allemands, septième.

## LES MÉDAILLES

Voici le classement des pays selon le nombre de médailles récoltées au terme de la douzième journée des Jeux de Nagano.

	Or	Argent	Bronze	Total
Allemagne	7	8	7	22
Norvège	7	8	4	19
Russie	8	4	1	13
Canada	4	5	3	12
Autriche	2	3	7	12
États-Unis	5	1	4	10
Pays-Bas	4	4	2	10
Finlande	2	3	5	10
Japon	4	1	3	8
Italie	1	4	2	7
France	2	1	3	6
Suisse	2	1	2	5
Chine	0	3	0	3
Corée du Sud	2	0	0	2
Rép. tchèque	0	1	1	2
Suède	0	1	1	2
Biélorussie	0	0	2	2
Bulgarie	1	0	0	1
Danemark	0	1	0	1
Ukraine	0	1	0	1
Belgique	0	0	1	1
Kazakhstan	0	0	1	1

Deux médailles d'or ont été remises lors du bobsleigh à deux; deux médailles d'argent ont été remises lors du super-géant masculin. Dans ces deux épreuves, aucune médaille de bronze n'a été décernée.

## NAGANO

## Kristie et Tara patinent pour oublier Nancy et Tonya

PATRICIA JOLLY  
LE MONDE

Kristie Yamaguchi s'est fait une retraite confortable dès 1992 entre spots publicitaires et tournées professionnelles. Après l'incident dont elles ont été les pathétiques héroïnes juste avant les Jeux olympiques de Lillehammer, en 1994, les noms de Kerrigan et Harding subsistent avec plus ou moins de bonheur. De films scabreux en «*premières parties*» de matches de hockey, la «*méchante*» Tonya s'efforce de joindre les deux bouts. La «*gentille*» Nancy a capitalisé sur sa médaille d'argent norvégienne, épousé son agent et accouché d'un garçon. Elle dispute aujourd'hui des compétitions professionnelles.

Les taux d'audience phénoménaux déclenchés par leur affaire n'ont pas survécu longtemps à leur départ du circuit amateur. Leurs héritières font plutôt figure d'enfants de chœur. Mais Nicole Bobek, Michelle Kwan et Tara Lipinski sont de redoutables compétitrices, qu'on voit bien réparer le «*ratage*» d'Albertville (1992).

La grande favorite, Michelle Kwan n'avait que treize ans, en 1994, lorsqu'elle s'est envolée pour Lillehammer comme remplaçante. Juste avant de devenir championne du monde juniors. Sa carrière en seniors avait commencé deux ans plus tôt. En l'absence de son coach, la fine et gracieuse jeune fille d'origine chinoise avait disputé en catimini et avec succès une compétition pour laquelle il ne la jugeait pas mûre. Dès 1996, elle devenait championne du monde. Une saison de bonheur avant de tomber sous la menace de sa jeune compatriote Tara Lipinski.

Avec son 1 m 47 pour 36 kilos, Tara Lipinski est une caricature d'enfant unique et prodige. Elle est entraînée par Richard Callaghan et chaperon-

née par des parents ébahis d'admiration qui organisent leurs vies — séparées — en fonction d'elle. Rien n'est trop beau pour la carrière de la petite qui a décidé en regardant les Jeux olympiques de Calgary, en 1988, qu'elle voulait, elle aussi, une médaille

## Le duel Kwan-Lipinski est engagé

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le programme court a confirmé les pronostics: la compétition féminine de patinage artistique des Jeux de Nagano se jouera bien demain entre les Américaines Michelle Kwan et Tara Lipinski.

La Californienne et la Texane ont terminé respectivement première et deuxième du programme court, alors que seule Surya Bonaly a rempli son contrat côté français, en se classant sixième. En revanche, Vanessa Gusmeroli, huitième, et Laetitia Hubert, douzième, ont laissé passer une belle occasion. Alors que les chutes de plusieurs de leurs adversaires directs leur avait ouvert «*un boulevard*» selon Didier Gaillhaguet, le directeur des équipes de France, elles ont perdu la bataille des airs.

Surya Bonaly, avec le métier de ses 24 ans, passant en plus en troisième position, choisissait la prudence. Un sans faute sur le registre facile de la boucle piquée et elle gagnait le droit de patiner dans le dernier groupe, celui qui attribue des médailles.

Le directeur des équipes de France estime cependant qu'elle ne pourra pas se mêler à la lutte pour le podium: «*Alors qu'elle ne dispose ni d'un filp, ni d'un lutz fiable, elle ne peut pas espérer.*»

Sauf miracle, les Françaises seront donc spectatrices dans la lutte pour les médailles. Pour le podium, deux certi-

fications: Kwan et Lipinski prendront les deux plus belles médailles, et les États-Unis ne réaliseront pas le triplé qu'ils annonçaient volontiers. La blonde Nicole Bobek, capable du meilleur, a vécu le pire: aucun des quatre sauts exigés réussis. Elle est 17<sup>e</sup>.

Ouvrant les débats, la championne d'Europe russe Maria Butyrskaja se tirait bien du redoutable piège que constituait le fait de passer en première position. Dans un costume élégant comme sa silhouette et son patinage, elle présentait sur *Fever* un programme impeccable mais, conséquence de son ordre de passage pas très bien payé. Troisième, elle visera le bronze.

Venait alors Lipinski, l'enfant chérie du public. Dans son costume jaune pâle, ceinturé de bleu, la petite Texane déroulait un programme impeccable avec des sauts difficiles (combinaisons triple lutz/triple boucle). On retrouvait la même impression qu'à Lausanne où elle avait enlevé le titre mondial: légèreté, vitesse de rotation et impression de stabilité extraordinaire. Elle prenait la tête du concours.

Elle la perdait dès le passage de Kwan. La championne des États-Unis 1998, vêtue de rouge, la devançait à la fois en technique (un peu) et en présentation (beaucoup). Neuf 5,9 récompensaient la grâce de la Californienne d'origine chinoise qui, avec huit places de première, s'installait au commandement.

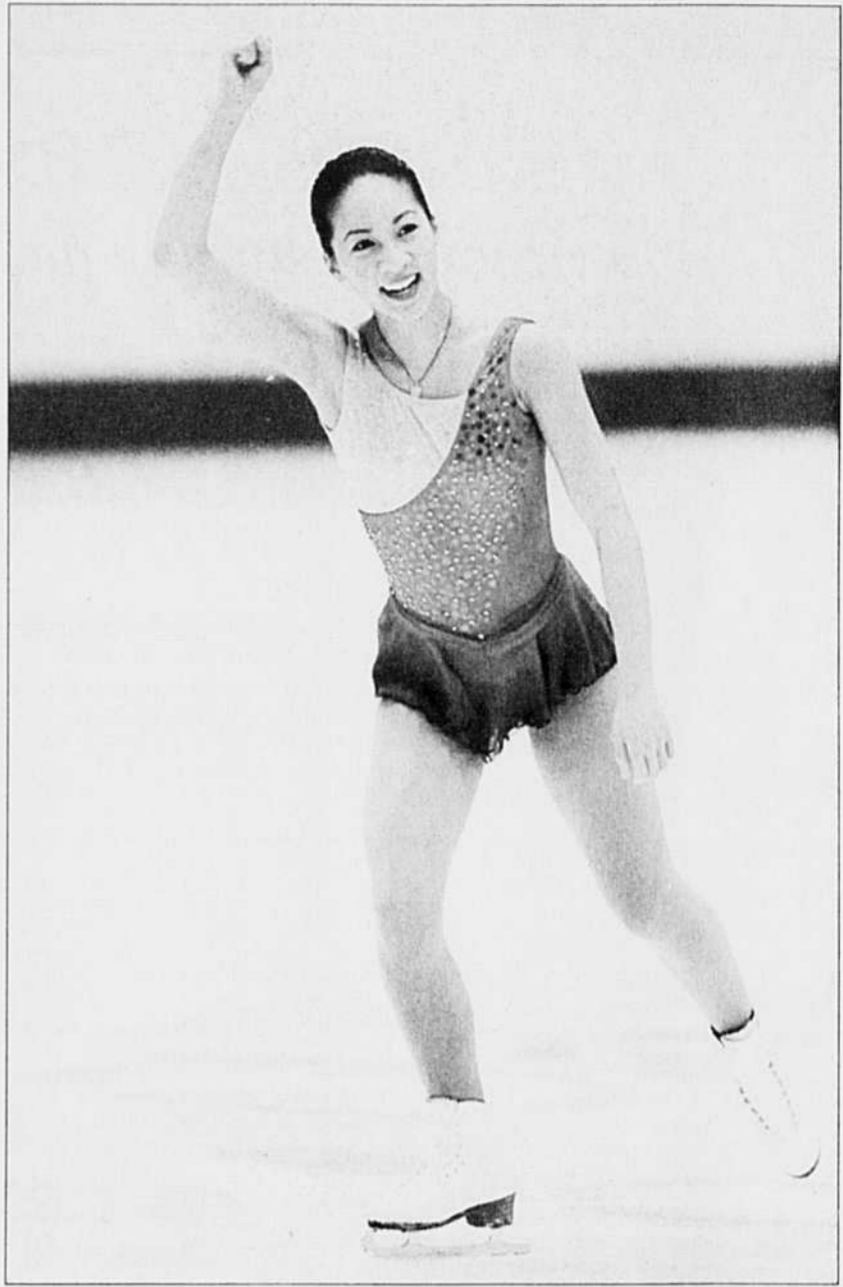
championne du monde. Sa fiabilité sur les sauts, renforcée par sa stature de poche, lui vaut le surnom de «*Crevette mécanique*». En signe de protestation, elle arbore une médaille qui dit «*Petite mais efficace*».

Cette saison, les juges l'aiment moins. Ils examinent ses sauts à la loupe, doutent parfois qu'ils remplissent toutes les exigences techniques. Elle a encaissé quelques cuisantes défaites. Comme au Trophée Lalique, à Paris, face à Laetitia Hubert. La combinaison triple boucle piquée-triple boucle piquée qu'elle est seule à réaliser la tirée d'autres matches serrés.

Mais elle ne suffira pas à couler Michelle Kwan, qui a été récompensée de notes artistique parfaites (15 sur 18) par les juges américains lorsqu'elle a reconquis son titre national à Philadelphie en janvier après avoir soigné une fracture de stress au pied gauche. Tara Lipinski, elle, est revenue de la quatrième à la deuxième place après avoir chuté lourdement dans le programme court. Une humiliation qu'elle compte laver au Japon.

«*La seule chose que Michelle et moi ayons en commun est la médaille d'or que nous essayons toutes deux de gagner ici*», a-t-elle lancé à peine arrivée à Nagano. Michelle Kwan est restée se préparer chez elle en Californie jusqu'au dernier moment. Tara Lipinski, plus cabotine, a préféré le défilé de la cérémonie d'ouverture à sa patinoire de Detroit.

La troisième équipière, Nicole Bobek (loin derrière au classement suivant le programme court), est moins titrée et plus imprévisible. En 1995, elle était championne nationale. Mais sa carrière a été freinée par de nombreuses blessures. Son besoin forcé d'indépendance cadre mal avec le monde étouffant du patinage. Elle a usé une bonne dizaine d'entraîneurs.



L'Américaine Michelle Kwan à l'issue du programme court.

## Échec total à l'«acro»

MICHEL LAJEUNESSE  
PRESSE CANADIENNE

Il y aura des examens de conscience à faire et surtout des comptes à rendre. L'an dernier aux Championnats du monde de ski acrobatique sur la même piste de Nagano, les Canadiens avaient remporté sept médailles. Ils avaient dominé outrageusement. Les autres délégations ne s'étaient présentées que pour la forme.

Cette fois-ci, lors de la compétition la plus importante au monde, voilà que les Canadiens, et les Québécois surtout, ont failli lamentablement.

Nicolas Fontaine, champion du monde des sauts, gagnant de la Coupe du monde l'an dernier et premier au classement cette saison, est la dernière victime de cette hécatombe. Au tremplin hier, il n'a pu faire mieux qu'une 10<sup>e</sup> place, une défaite amère, difficile à avaler, une déconvenue inexplicable. «*Passer de sept médailles aux championnats du monde à des résultats atroces où nous n'avons placé aucun skieur sur le podium, c'est certes une grande déception. Les athlètes sont déçus, je le suis et les entraîneurs ont la mine basse.*»

Fontaine, qui partait avec une pancarte de favori, a réussi un bon premier saut. Du moins, il le croyait. Les juges n'étaient pas du même avis.

«*Je croyais avoir réussi un très bon premier saut. Mais je dois vous avouer que j'ai été déçu en voyant les notes des juges. Cela a nui à ma concentration pour mon deuxième saut. Je suis allé peut-être un peu trop vite pour mon premier périlleux et j'ai alors tenté de ralentir un peu ma deuxième virille. Mon atterrissage n'était pas bon.*»

«*J'ai eu de la difficulté à atterrir ce deuxième saut toute l'année, mais après les résultats de mon premier saut, je savais que je n'avais plus beaucoup de chance.*»

Les Américains ont dominé ces épreuves au tremplin. Eric Bergoust, qui avait commencé à faire du ski acrobatique il y a 13 ans après avoir vu Lloyd Langlois à la télé, a remporté l'or chez les hommes et sa compatriote Nikki Stone s'est couverte d'or chez les femmes.

«*Je savais qu'il serait très difficile de rejoindre Bergoust après les notes qu'il a obtenues à son premier saut, a dit Fontaine. Mais je suis heureux pour Eric. Il a été très régulier tout au long de la saison et a bien sauté ici.*»

Fontaine retourne donc à la maison les mains vides,



Le Québécois Nicolas Fontaine

tout comme Jean-Luc Brassard, eux qui devaient pourtant dominer leur sport.

Jeff Bean, d'Ottawa, a pris la 11<sup>e</sup> place, tout juste devant un autre Canadien, Andy Capicik.

Le Français Sébastien Foucras, tellement heureux qu'il a lancé son casque dans la foule, et le Belarusse Dmitri Dashchinsky ont accompagné Bergoust sur le podium.

Chez les femmes, la Chinoise Nannan Xu a pris la médaille d'argent alors que le bronze est allé à la Suisse Collette Brand. La Canadienne Veronica Brenner a pris le neuvième rang.

## La revanche d'un sauteur condamné

ALAIN MERCIER  
LE MONDE

Il est un cas. Une énigme, une injure au bon sens. Et cela depuis toujours, depuis ses premiers pas. A tous ceux de ses pairs qui aiment se vanter d'avoir connu bébé le goût frais de la neige, Sébastien Foucras n'a jamais pu répondre. Lui, ce sont les odeurs de la ville qu'il a apprises à reconnaître du fond de son berceau. Il est né à Montreuil, en banlieue parisienne, d'un père employé de la RATP et d'une mère institutrice. Il a grandi dans les Yvelines en découvrant le sport sur les agrès d'une salle de gymnastique. C'est au retour d'un stage de *water jump*, l'été, sur le lac artificiel de Tignes, qu'il a choisi de consacrer sa vie au saut acrobatique. Les Jeux d'hiver, il n'aurait jamais dû les approcher de près.

A Nagano, ce handicap a cessé de compter à l'heure du premier saut. Parti le premier pour avoir poussé en dernier, deux jours plus tôt, la porte de la finale, Sébastien Foucras a pris soin d'ouvrir devant lui une page entièrement blanche. Plus question de penser à ces deux sauts trop approximatifs de l'épreuve éliminatoire. Et de méditer sur les tracas d'une saison de Coupe du monde encore vierge.

Pas question, non plus, de s'accorder le moindre doute quant à la solidité d'un genou droit opéré il y a un an presque jour pour jour, à la suite

d'une sèche rupture du ligament croisé antérieur.

«*Depuis mon opération, je m'étais préparé seulement pour les Jeux olympiques, se répétait-il, comme s'il voulait chasser loin de lui toute trace de scepticisme. Le reste ne comptait pas. J'avais échoué chaque fois en Coupe du monde cette saison, mais cela n'avait pas la moindre importance.*»

Son genou tiendrait bon, il voulait bien le jurer sur la Bible. Il lui fallait porter encore, sous sa combinaison de saut acrobatique, une genouillère de caoutchouc recouverte d'une attelle d'aluminium. Mais ce harnachement ne le tracasait plus. «*Mon genou? Il va très bien, merci*», offrait-il en réponse aux questions trop indiscrettes.

En éliminatoires, lundi, Sébastien Foucras a évité d'un rien le pire. Douzième, dernier des qualifiés. Le trac? «*Pas exactement*, raconte-t-il. *J'ai simplement toujours du mal à me sortir indemne de ce genre d'épreuves. Je ne sais jamais trop si je dois assurer ou déjà sauter à fond. Là, j'ai choisi d'assurer.*»

L'opion se révèle périlleuse. Mais Sébastien Foucras sait en tirer le bon profit. En finale, il s'élancera le premier. Une chance. «*Et la certitude, dit-il, de ne pas ressentir la moindre pression. Je sauterai sans m'occuper du sort de mes adversaires. Eux auront le trac. Pas moi.*»

Il le croit et le prouve. Un premier saut proche de la perfection le pose

solidement au deuxième rang de l'épreuve. L'Américain Eric Bergoust, une gueule de rebelle posée sur une charpente de troisième-ligne, domine déjà l'échange. Mais Sébastien Foucras s'en occupe à peine. Au deuxième saut, il reprend son ouvrage comme il l'avait laissé et retombe sur le sol dans un hurlement de victoire. En bas, son entraîneur, Gérard Méda, apprécie sobriement ces deux morceaux de bravoure.

«*Il a réussi, le bon jour, souffle-t-il dans un soupir d'admiration, les deux meilleurs sauts de sa saison, sinon peut-être de toute son existence. Chapeau!*»

Plus tard, Eric Bergoust s'offrira dans les airs le record absolu de la spécialité. L'or sera pour lui. Et l'argent pour Sébastien Foucras, tellement comblé par sa propre réussite qu'il en oublie soudain, dans l'aire d'arrivée, sa réserve d'usage et ses airs de faux dur. Il embrasse doucement un ski, puis l'autre, accepte sans un mot les félicitations de son vainqueur et termine en larmes.

«*L'attente a été longue et terrible, avoue-t-il en reprenant doucement son souffle. J'étais tendu comme jamais. J'avais vraiment peur de voir les autres sauteurs me passer devant et me repousser hors du podium.*»

Aucun d'eux n'a osé. Par respect, peut-être, pour cette obstination que Sébastien Foucras a choisie de porter, en plus de son épaisse genouillère, sous sa combinaison de saut.

## Ce sera Roy contre Hasek

BILL BEACON  
PRESSE CANADIENNE

Ce sera Patrick Roy contre Dominik Hasek en demi-finale olympique. Roy a eu un match facile hier quand le Canada a éliminé le Kazakhstan 4-1, mais Hasek a dû effectuer 38 arrêts pour permettre à la République tchèque de sortir les États-Unis 4-1.

«*Je sais que les Tchèques ont une grande équipe et un grand gardien, mais je pense qu'on mentirait si on vous disait qu'on ne s'attendait pas tous à ce que les Américains atteignent la finale*», a reconnu Brendan Shanahan.

Le match Canada-Tchèques demain opposera ceux qui ont été les deux meilleurs gardiens de leur génération.

«*Ils sont les deux meilleurs de la Ligue nationale*», a tranché Mark Recchi.

Une victoire contre les Tchèques assurerait le Canada d'au moins une médaille d'argent lors de la finale dimanche. En cas de défaite, il dispute-

ra le bronze au gagnant de Russie-Finlande, samedi.

La route vers la finale va passer par Hasek, le joueur le plus utile à son équipe dans la LNH la saison dernière.

«*Sur une plus grande surface, les gardiens ont plus de temps pour voir la rondelle. Nous devons faire de la circulation devant le filet*», a analysé Scott Stevens. «*Nos gros gars devront aller au filet et lui cacher la vue [à Hasek]*».

Le Canada a surclassé les Kazakhs 37-17 au total des tirs au filet.

Il menait déjà 2-0 à 2 min 13 grâce à des buts de Joe Nieuwendyk et Shayne Corson à 42 secondes d'intervalle, mais le massacre annoncé n'a jamais eu lieu, essentiellement grâce au brio du gardien Vitaly Yermeyev, selon l'entraîneur Marc Crawford: «*Sans lui, la marge aurait été beaucoup, beaucoup plus grande. Nous avons dû rester patients et jouer intelligemment.*»

Brendan Shanahan et Steve Yzerman ont déjoué Yermeyev en fin de

deuxième période, à 32 secondes d'intervalle cette fois.

Le Kazakhstan, qui n'a aucun joueur de la LNH, avait accordé neuf, huit et huit buts à ses trois premiers matchs, et Recchi a admis que le Canadien a commencé à avoir chaud un peu avant que Wayne Gretzky ne prépare les deux derniers buts.

«*Ce n'était que 2-1 avec six ou sept minutes à faire à la deuxième période, mais nous avons gardé notre concentration. Nous étions un peu apathiques et nerveux à la première période*», a confessé Stevens, et il ne faudra plus que ça se reproduise. C'était difficile parce qu'on ne savait pas à quoi s'attendre.

L'entraîneur Boris Alexandrov était fier de ses joueurs.

«*Je comptais sur nos jeunes joueurs pour faire preuve de dignité et de respect*», a-t-il dit. Konstantin Shafranov a privé Roy d'un blanchissage des la première période.

## Jagr dynamite les États-Unis

ALAIN MERCIER  
LE MONDE

De face, rien ne le distingue du reste des joueurs de la République tchèque, sinon sa taille au-dessus de la moyenne (1 m 90). Et cette réserve de façade qu'il porte sur le visage en toutes circonstances, y compris sur la glace. De dos, Jaromir Jagr ne ressemble à personne d'autre. Ses longs cheveux bouclés, serrés par un bandeau, dépassent de son casque jusqu'à couvrir les lettres de son nom inscrit dans le haut de son maillot. Avec les Penguins de Pittsburgh, il lui a souvent été suggéré de les couper d'un coup de ciseaux. Mais le Tchèque n'est pas homme à accepter volontiers de se fondre dans la masse. Il a toujours refusé. Simple question de principe.

Singulier jeune homme. A vingt-cinq ans, Jaromir Jagr compte déjà huit saisons dans la LNH. Débarqué aux États-Unis à peine sorti de l'adolescence, il n'a jamais daigné apprendre la patience. A dix ans, son père l'avait inscrit dans trois équipes différentes, histoire de le pousser plus vite vers les sommets du jeu. A quinze ans, il montait sur la glace aux côtés des seniors, dans sa ville de Kladno. Deux ans plus tard, il enfilait son premier maillot professionnel, celui de Pittsburgh, et découvrait presque immédiatement le chemin du but adverse. Aujourd'hui, tous les experts le désignent comme le meilleur ailier droit de la planète hockey. Et personne n'a oublié, en Amérique du Nord, que ce timide colosse a été le premier Européen classé meilleur buteur de la LNH en saison régulière.

Impatient, Jaromir Jagr? Sûrement. Il ne s'en cache pas: «*Je n'aime pas attendre. Une carrière peut être courte.*» Mais ses premiers pas sur le sol américain, il s'en souvient comme d'un interminable chemin de croix. «*Je ne parlais pas un mot d'anglais, raconte-t-il. J'étais intimidé par tout le monde. Et j'osais à peine répondre au téléphone. Pour faciliter mon intégration, les dirigeants des Penguins m'avaient fait donner des leçons d'américain. Je suivais une méthode en accéléré, six jours par semaine, huit heures par jour. Au bout d'un mois de ce régime, j'ai craqué et j'ai tout laissé tomber.*»

Jaromir Jagr s'accroche alors à ses ambitions de joueur. Il accepte sans grimacer de soumettre son corps à un sévère programme de musculation. Et, surtout, il décide de reconstruire dans cette Amérique inconnue et parfois hostile le décor familial de ses années d'adolescence. «*J'ai fait venir ma mère, se souvient-il. Elle s'est installée avec moi à Pittsburgh. Et mon père nous a rejoints plusieurs fois par saison.*»

Aujourd'hui, Jaromir Jagr se sent comme chez lui dans les patinoires de la LNH.

Il avoue lire quotidiennement en anglais ou plusieurs quotidiens. «*Mais seulement les pages sportives*», précise-t-il dans un sourire. Écrire? «*Pas vraiment*, dit-il. *L'exercice est plus difficile. Et puis, surtout, je ne veux pas faire comme tous ces joueurs tchèques qui prennent l'accent américain et en oublient presque leurs origines lorsqu'ils rentrent au pays.*»

Lui ne sera jamais de ceux-là. A Pittsburgh, il a même exigé depuis les premiers jours de porter dans le dos le

numéro 68. «*L'année du soulèvement du peuple de Tchécoslovaquie contre le régime communiste.*» A Nagano, Jaromir Jagr se laisse parfois tenter de répondre en anglais aux questions de la presse. Mais il s'en excuserait presque. Et rien ne semble plus le satisfaire que répéter, en toutes circonstances, sa fierté de représenter son pays dans le tournoi olympique.

«*Je joue aux États-Unis, dit-il. Je vis aux États-Unis. Mais ici, au Japon, seule compte pour moi la performance de la République tchèque.*» Ce n'étaient pas des paroles en l'air: contre les États-Unis, il a marqué le deuxième but et a adressé une passe décisive, permettant à son pays de réaliser la plus grosse performance du tournoi olympique: l'élimination (4-1) de l'un des deux énormes favoris du tournoi, avec le Canada. Les médias nord-américains n'ont pas fini de parler de Jaromir Jagr.

Annoncée comme une des deux favorites du tournoi olympique de hockey sur glace, l'équipe des États-Unis n'aura pas tenu ses promesses. Battus par la Suède (4-2), puis par le Canada (4-1), pour une seule victoire contre la Biélorussie (5-2), les professionnels américains ont subi un revers fatal (4-1) face à la République tchèque, hier, en quart de finale. C'est en deuxième période que les joueurs de l'Est ont fait la différence, inscrivant trois buts par Jaromir Jagr, Martin Rucinsky et Jiri Dopita. L'exemple avait été donné, en première période, par Vladimir Ruzicka qui avait égalisé après le but de Mike Modano pour les Américains. Mais les Tchèques doivent également leur succès au gardien Dominik Hasek, auteur d'une superbe partie (38 arrêts).

La République tchèque, qui a battu (4-1) les États-Unis, en quart de finale, doit affronter, en demi-finale, demain, le Canada, qui a vaincu le Kazakhstan 4-1. L'autre demi-finale opposera la Russie, qui a dominé la Biélorussie (4-1), à la Finlande, qui a vaincu la Suède 2-1.

## Sakic ne jouera plus dans le tournoi

Par ailleurs, le joueur de centre Joe Sakic ratera le reste du tournoi olympique de hockey en raison d'une blessure ligamentaire au genou gauche.

L'entraîneur de l'équipe canadienne de hockey Marc Crawford a déclaré que Sakic s'était infligé cette blessure au cours de la rencontre quart-de-finale du Canada contre le Kazakhstan. Le Canada a remporté le match 4-1.

«*Nous avons perdu Joe Sakic pour la durée du tournoi*», a annoncé Crawford qui est aussi l'entraîneur de Sakic au Colorado. «*Nous sommes peinés pour lui. Il a beaucoup investi dans ce tournoi. On avait vraiment vu quelqu'un être sorti de cette façon.*»

Le Canada affronte la République tchèque en demi-finales vendredi matin et le vainqueur de ce match luttera pour la médaille d'or samedi soir.

Le médecin de l'équipe canadienne Eric Babins a qualifié la blessure d'entorse au deuxième degré et il a affirmé que Sakic serait à l'écart du jeu pour au moins deux semaines. Sakic, qui complétait un trio avec Mark Recchi et Keith Primeau, a inscrit un but et amassé deux passes.